

L'OFFICIEL

Actes officiels et recommandations



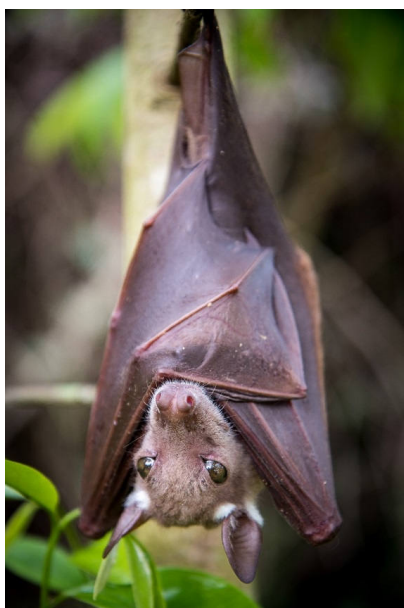
ACTES OFFICIELS

RAPPORTS D'EXPERTS

SANTÉ ANIMALE

La faune sauvage contribue à des services écosystémiques essentiels⁽¹⁾, peut constituer une importante source de protéines et de revenus, et participe des moyens de subsistance de nombre de collectivités vulnérables. Les activités humaines et leur interférence avec les habitats naturels conduisent à l'émergence de maladies. En conséquence, faire en sorte que la santé de la faune sauvage soit surveillée et gérée avec le même soin que la santé des animaux domestiques est essentiel à une gestion conforme au concept « Une seule santé » par les Services vétérinaires.

La pandémie de COVID-19 révèle l'importance de mieux comprendre l'origine des maladies infectieuses émergentes ainsi que leurs modes de transmission, qui s'avèrent complexes, entre la faune sauvage, les animaux domestiques et les humains. Elle met également en lumière la nécessité d'accentuer l'effort multisectoriel à l'échelle mondiale afin de mieux aborder le suivi sanitaire de la faune sauvage à l'interface entre humains, animaux et écosystèmes. Au sein de nos sociétés mobiles et interconnectées, dans lesquelles les interactions entre humains, faune sauvage et animaux domestiques sont en hausse, les zoonoses ont de lourdes conséquences sur la santé humaine et la santé animale et peuvent entraîner d'importantes répercussions économiques et sociétales. Elles peuvent en outre perturber les écosystèmes dans leur ensemble et conduire à la perte d'intégrité écologique et de biodiversité.



© Pierre Becquart/IRD

Les Services vétérinaires ont pour responsabilité d'assurer la santé et le bien-être animal et se trouvent bien souvent en première ligne pour la gestion des zoonoses. Ils jouent un rôle central en matière de réduction du risque d'émergence et de propagation de maladies à l'interface entre humains, animaux et écosystèmes ; pourtant nombre d'entre eux manquent de moyens et de ressources ainsi que de cadres de réglementation et de collaboration multisectorielle adaptés pour soutenir les efforts visant à empêcher que les incidents sanitaires apparus dans la faune sauvage ne franchissent ce que l'on a coutume d'appeler la barrière des espèces. Une récente enquête soumise aux Membres de l'OIE révèle que, sur 150 Membres ayant participé à l'enquête, 143 pensent que les Services vétérinaires devraient être impliqués dans la surveillance sanitaire de la faune sauvage, et 149 considèrent qu'ils devraient être impliqués dans le suivi sanitaire des animaux sauvages au long de la chaîne d'approvisionnement/ de la chaîne de valeur du commerce d'animaux sauvages. Ces résultats montrent que les Services vétérinaires sont soucieux de jouer un rôle actif dans la gestion sanitaire de la faune sauvage et qu'ils sont favorables à l'initiative de l'OIE visant à promouvoir la santé de la

faune sauvage dans le monde.

Le Cadre en faveur de la santé de la faune sauvage, qui s'inscrit dans le droit fil du mandat de l'OIE et des objectifs de ses 6^e et 7^e Plans stratégiques (le 7^e étant en projet), fixe une série d'objectifs en lien avec la faune sauvage vers lesquels l'OIE va tendre en intégrant la santé de la faune sauvage à l'ensemble de ses domaines d'activité. Ces objectifs en lien avec la faune sauvage sont conçus pour que les Membres de l'OIE reçoivent du soutien pour :

- I. améliorer leur aptitude à réduire, anticiper et gérer le risque d'émergence et de transmission d'agents pathogènes à l'interface entre humains, animaux et écosystèmes
- II. améliorer la détection précoce, la notification rapide et la gestion des maladies de la faune sauvage.

La conception du Cadre s'est appuyée sur une série itérative de contributions de la part du Groupe de travail de l'OIE sur la faune sauvage, des Membres de l'OIE (au moyen d'une enquête), du personnel de l'OIE à travers le monde, mais aussi de partenaires extérieurs.

L'OIE, avec ses Membres, doit être prête à relever le défi : afin de préserver la santé des écosystèmes il faudra veiller à ce que la santé animale soit pleinement prise en compte dans sa globalité.

CADRE DE L'OIE EN FAVEUR DE LA SANTÉ DE LA FAUNE SAUVAGE

MANDAT DE L'OIE

L'Organisation mondiale de la santé animale vise à améliorer la santé animale dans le monde

OBJECTIF GÉNÉRAL DU CADRE EN FAVEUR DE LA SANTÉ DE LA FAUNE SAUVAGE

Protéger la santé de la faune sauvage dans le monde pour atteindre l'objectif "une seule santé"

OBJECTIF 1

Les Membres de l'OIE améliorent leurs capacités à gérer le risque d'émergence d'agents pathogènes dans la faune sauvage et de transmission à l'interface homme-animal-écosystème, tout en prenant en compte la protection de la faune sauvage

OBJECTIF 2

Les Membres de l'OIE améliorent les systèmes de surveillance, la détection précoce, la déclaration et la gestion des maladies de la faune sauvage

PRODUCTION 1

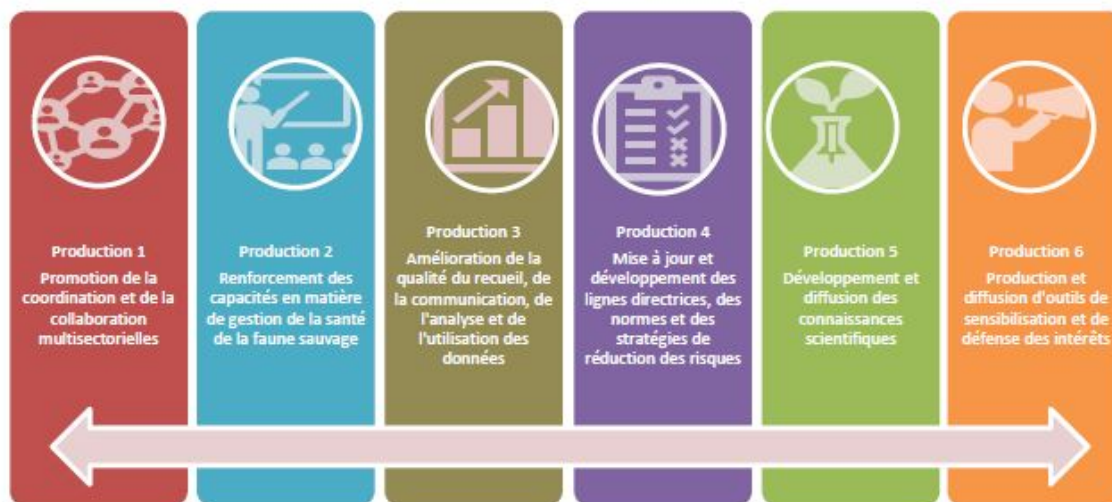
Renforcement de la collaboration multisectorielle dans le cadre d'une approche "Une seule santé", et des capacités des systèmes de gestion, de suivi et de surveillance de la santé de la faune sauvage

PRODUCTION 2

Promotion d'un environnement politique, stratégique et scientifique, permettant aux Services vétérinaires de mettre en œuvre un suivi et une gestion efficaces de la santé de la faune sauvage

PRODUCTION 3

Accroissement de la sensibilisation et de la connaissance des voies de risque et des bonnes pratiques en matière de gestion de la santé des animaux sauvages et de gestion selon une approche "Une seule santé"



[Retour](#)

(1) Les services écosystémiques sont les contributions directes et indirectes des écosystèmes au bien-être humain. Ils favorisent, directement ou indirectement, notre survie et notre qualité de vie. Les services écosystémiques peuvent être classés selon quatre types principaux : services d'approvisionnement, services de régulation, services d'habitat/soutien et services culturels. [[The Economics of Ecosystems and Biodiversity \(TEEB\)](#)]

Contact : [Sophie Muset, Coordinatrice Programme](#), Service de la préparation et de la résilience, OIE

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES



Le Cadre de l'OIE en faveur de la santé de la faune sauvage

Protéger la santé de la faune sauvage pour atteindre l'objectif « Une seule santé »

MOTS-CLÉS

#Cadre de l'OIE en faveur de la santé de la faune sauvage, #coronavirus, #COVID-19, #faune sauvage, #Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #santé animale, #Services vétérinaires, #Une seule santé.



© Malini Pittet (www.malinipittet.com)

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 323 centres d'expertise scientifique et 13 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE

Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France

Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int